



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 2, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Anthropologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT,

Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Table des matières

Disparité socio-spatiale dans la pré-collecte des ordures solides ménagères à Agoè-Nyivé au Togo ... DANDONOUGBO Iléri, TEDE Komlan Kounon Étienne, HETCHELI Follygan	13
Société et Ontologie fondamentale : une com-préhension heideggerienne du social ... N'DOUA Kouassi Clément	41
Contribution du pôle de croissance de Bagré à la sécurité alimentaire ... SERE Seydou, KIENTEGA Nabonswindé.....	57
Serge Latouche et le projet de la décroissance : une déconstruction du mythe du développement ... CAMARA Issouf, SORO Torna	83
<i>Au nom de la terre</i> : entre l'écriture de l'insignifiant et la dramatisation de la violence ... SORO N'golo Aboudou, ADJOUMANI Yaoua Bio	101
La conciliation comme alternative au procès : les mécanismes et défis d'un mode alternatif de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles au Burkina Faso ... MOYENGA Paul-Marie	121
L'interférence du conte dans le théâtre africain : les cas d'Assémien Déhylé, roi du sanwi et <i>Au nom de la terre</i> ... CAMARA Pornon	145
Les activités de loisir des étudiants de Licence de l'Université Norbert ZONGO au Burkina Faso : Place dans la vie, types d'activités, conditions et stratégies de pratiques ... OUEDRAOGO Gouriyamba, ZONGO Ouambi Charles, TIONON Kiswensida Fidèle.....	163
A Comparative Assessment of Capitalism Failing the Masses in Francis Scott Fitzgerald's <i>The Great Gatsby</i> and John Steinbeck's <i>Of Mice and Men</i> ... PLASSI Hayéga, THON ACOHIN Manzama-Esso	191
De l'identitaire à l'économique au Burkina Faso : la poterie, entre contraintes et perspectives ... ZOROMÉ Souleymane.....	211



Disparité socio-spatiale dans la pré-collecte des ordures solides ménagères à Agoè-Nyivé au Togo

Socio-spatial disparity in the pre-collection of household solid waste in Agoè-Nyivé in Togo

DANDONOUGBO Iléri, *Maître de Conférences*
TEDE Komlan Kounon Étienne, *Doctorant*
HETCHELI Follygan, *Professeur Titulaire*
Université de Lomé

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Pour citer cet article

DANDONOUGBO Iléri, TEDE Komlan Kounon Etienne, HETCHELI Follygan, 2024, « Disparité socio-spatiale dans la pré-collecte des ordures solides ménagères à Agoè-Nyivé au Togo », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 2, janvier, p. 13-39.

Résumé : Les immondices non ramassées sont devenues le reflet d'une configuration socio-spatiale duale avec l'existence de disparité socio-spatiale dans le service de pré-collecte et d'élimination des déchets solides ménagers. Devant cette disparité, les autorités ont développé des outils et essaient de trouver des stratégies de gestion optimale. Cependant, les outils mis en œuvre ont montré leurs limites. L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs liés à la mauvaise gestion des déchets ménagers dans la ville d'Agoè-Nyivé dans un contexte d'inégalités socio-spatiales afin de ressortir des stratégies d'amélioration d'une gestion saine. La méthode de recherche adoptée est basée sur la recherche documentaire, l'observation directe et les enquêtes de terrain. Le traitement des données a été effectué à l'aide des logiciels Arc Gis 10.8, SPSS, le Microsoft Excel et Word. Au total, 113 individus ont été interrogés. Les résultats montrent que le mode actuel de gestion des déchets solides ménagers est marqué par d'importants dysfonctionnements. Le taux de collecte qui était de 67% en 1990 atteint à peine en 2017 les 40% alors que la quantité de déchets produits continue d'augmenter. Le caractère inopérant des structures de collecte et d'évacuation des déchets ménagers favorise l'implantation des dépotoirs non conventionnels à Agoè-Nyivé. Les différents modes de gestion des déchets ménagers solides favorisent l'existence des espaces urbains discriminés et une fragmentation de l'espace urbain. La mise en place d'un système efficace de collecte, de transport et de valorisation des déchets ménagers de l'amont vers l'aval permet d'améliorer l'actuel mode de pré-collecte des déchets solides ménagers.

Mots-clés : Agoè-Nyivé, Togo, Socio-spatial disparity, Household waste management, Northern periphery of Lomé.

Abstract: Uncollected refuse has become the reflection of a dual socio-spatial configuration with the existence of socio-spatial disparity in the pre-collection service and disposal of solid household waste. Faced with this disparity, the authorities have developed tools and are trying to find optimal management strategies. However, the tools implemented have shown their limits. The objective of this study is to analyze the factors related to the poor management of household waste in the city of Agoè-Nyivé in a context of socio-spatial inequalities in order to highlight strategies for improving sound management. The research method adopted is based on documentary research, direct observation and field surveys. Data processing was carried out using Arc Gis 10.8, SPSS, Microsoft Excel and Word software. A total of 113 individuals were interviewed. The results show that the current mode of solid household waste management is marked by significant dysfunctions. The collection rate, which was 67% in 1990, barely reached 40% in 2017, while the quantity of waste produced continues to increase.

The inoperative nature of the structures for collecting and disposing of household waste favors the establishment of unconventional dumps in Agoè-Nyivé. The different methods of solid household waste management build discriminated urban spaces, a fragmentation of urban space and the establishment of an efficient system for the collection, transport and recovery of household waste from upstream to the downstream makes it possible to improve the current method of waste management.

Keywords: *Agoè-Nyivé, Togo, Socio-spatial disparity, Household waste management, Northern periphery of Lomé.*

Introduction

« L'Afrique connaît les taux d'urbanisation les plus rapides au monde » (G. Nyassogbo, 2010, p. 12). « La proportion d'urbains est passée de 14 % à 40 % entre 1960 et 1990 alors que le nombre d'urbains passait de 12 à 75 millions à la même période en Afrique subsaharienne » (I. Dandonougbo, 2013, p. 104). « L'explosion démographique et spatiale des villes en Afrique subsaharienne ne s'est pas accompagnée d'un développement des infrastructures urbaines à sa mesure » (F. Hetcheli, 2016, p. 80). Depuis 1960, les villes ouest-africaines ont absorbé les deux tiers du poids démographique enregistré. « En 2008, elles accueillent 45 % de la population totale » (S. Diabagate, 2008, p. 12).

C'est le cas de la ville d'Agoè-Nyivé qui connaît une forte croissance démographique. L'étalement de Lomé a favorisé l'évolution du front d'urbanisation vers la périphérie rurale en donnant naissance à un espace original, hybride avec des caractères simultanément urbains et ruraux, souvent qualifié « d'espace flou » à la recherche d'une identité (F. Hetcheli, 2017, p. 312). En effet, de 24 200 habitants en 1981 et de 38 550 habitants en 2000, la population d'Agoè-Nyivé est passée de 199 424 habitants en 2010 à 918 183 en 2021 (INSEED, 2021, p. 51).

Cette forte croissance de la population observée dans la ville d'Agoè-Nyivé a une incidence directe sur la production quotidienne des déchets solides ménagers. Cette production de déchets varie selon la taille démographique des villes. Ensuite, l'insuffisance de moyens financiers associée à celui de matériels adéquats pour une

pré-collecte intégrale des déchets obligent les pré-collecteurs à faire des choix prioritaires fondamentalement axés sur l'évacuation des déchets du centre-ville au détriment des quartiers périphériques.

Cette manière de pré-collecter des déchets solides ménagers met la ville d'Agoè-Nyivé dans une situation de différenciation spatiale favorisant ainsi la prolifération de dépôts non réglementés dans les quartiers. De ces préoccupations, il en ressort la question suivante : Comment la pré-collecte actuelle des déchets solides ménagers permet-elle de lire la disparité socio-spatiale à Agoè-Nyivé ? Ces inégalités dans le service de pré-collecte et d'élimination des déchets ne permettent pas une meilleure gestion des déchets à Agoè-Nyivé.

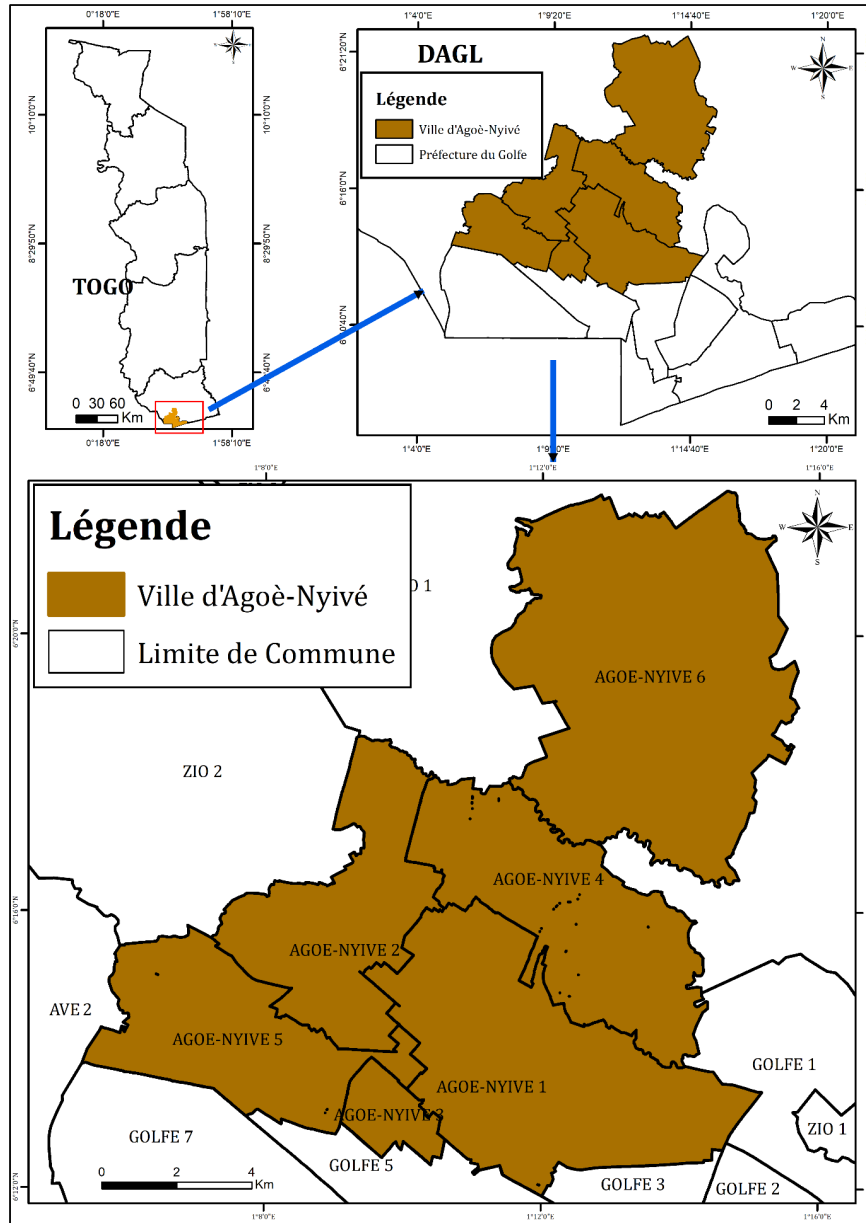
L'objectif de cette étude est d'identifier les inégalités socio-spatiales issues de la gestion des ordures solides ménagères.

1. Présentation du milieu d'étude

La présente recherche porte sur la ville d'Agoè-Nyivé. Elle est située au Nord de la ville de Lomé, entre 6°12' et 6°15' de latitude Nord et 1°9' et 1°13' de longitude Est. Elle est limitée au Nord et à l'Est par la préfecture du Zio, à l'Ouest par la préfecture de l'Avé et au Sud par la préfecture du Golfe.

La ville d'Agoè-Nyivé est structurée en six communes et en 113 quartiers pour une population de 918 183 habitants en 2021, soit une densité moyenne de population estimée à 54 habitants/ha. Cet ensemble urbain aggloméré couvre une superficie de 17 000 ha, soit 71 % de l'ensemble du territoire de l'agglomération de Lomé (figure 1).

Figure 1 : Localisation du milieu d'étude



Source : INSEED, 2023

La figure 1 montre les six communes constituant la ville d'Agoè-Nyivé. Cette dernière est un milieu aux caractéristiques géographiques presque similaires à celles de l'ensemble de l'agglomération de Lomé.

2. Matériel et méthodes

2.1. La théorie de la formation socio-spatiale

La théorie de la formation socio-spatiale (FSS) est un outil au service des géographes, utile dans l'évaluation de la territorialité d'un espace. La théorie développée par G. Di Meo(1991) combine à l'approche phénoménologique du vécu et des représentations sociétales, des données matérielles relevant du physique, du social et de l'économie. C'est un outil qui s'inspire à la fois de l'analyse des rapports dialectiques qui se créent entre les différentes instances qui constituent l'infrastructure » et la « superstructure » d'un territoire. Les quatre instances qui constituent la théorie de la FSS sont dotées chacune de solides liaisons internes et de connexions « inter-instances » tout aussi affirmées.

Constituée de l'instance politique et de l'instance idéologique, la « superstructure » permet de lire les modules relevant de l'abstraction. L'infrastructure permet de mettre en exergue les éléments physiques, c'est-à-dire les aspects visibles et concrets de l'assiette spatiale du territoire.

Si on part du principe selon lequel les questions d'environnement et d'aménagement sont étroitement liées à celles du développement durable, et si on convient que la théorie de la « Formation Socio-Spatiale » (FSS) est un outil permettant d'évaluer le potentiel de développement d'un territoire à travers son appropriation communautaire, alors, cet outil peut être utilisé dans le cadre de la présente étude pour déterminer à différentes instances, les facteurs limitants à la pré-collecte des déchets solides ménagers dans la ville d'Agoè-Nyivé. L'adaptation de cet outil passe par la question centrale suivante : Comment la pré-collecte actuelle des déchets solides ménagers permet-elle de lire la disparité socio-spatiale à Agoè-Nyivé ?

La théorie de la « Formation Socio-Spatiale » (FSS) aide à mener une cogitation en prenant en compte tous les aspects idéologiques, politiques, géographiques et économiques susceptibles d'influencer la pré-collecte durable des déchets solides ménagers à Agoè-Nyivé. Cette démarche permettra de mettre ainsi en évidence la disparité socio-spatiale de la ville d'Agoè-Nyivé. Ainsi, la recherche documentaire les observations de terrain, les repérages spatiaux et les enquêtes de terrain seront nourris par les exigences de la démarche de la FSS.

2.2. Recherche documentaire

La documentation dans son ensemble a permis de cerner les contours du thème et de voir ce qui a été fait dans diverses contrées du monde sur la disparité socio-spatiale dans la pré-collecte des déchets solides ménagers. En effet, la revue de la littérature a permis de se rendre compte que les disparités socio-spatiales liées à l'occupation du sol, système de pré-collecte des ordures solides ménagères révélateur de vulnérabilité ont été largement déjà abordée ailleurs et au Togo par plusieurs auteurs à l'instar de K. K. Tede (2020), K. G. Nyassogbo (2010), J. R. N'gambi (2015), et F. Hetcheli (2016). L'analyse du sujet a nécessité des approches multiples dont les résultats ont permis de mieux analyser la disparité socio-spatiale dans la pré-collecte des déchets solides ménagers.

La recherche a permis également de recueillir des informations sur la pré-collecte des déchets solides ménagers à Agoè-Nyivé. Des ouvrages généraux et spécifiques à la pré-collecte des déchets solides ménagers, des articles, des rapports d'études ont été lus et analysés. Les ouvrages ayant trait aux fortes disparités au niveau de l'occupation humaine et à l'inégale répartition socio-spatiale de la pré-collecte des déchets solides ménagers ont été consultés dans la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université de Lomé et celle de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

2.3. Entretiens

Les entretiens ont permis d'avoir des informations sur la quantité de déchets produits auprès du personnel des services administratifs et d'Organisations Non Gouvernementales (ONG). En effet, 06

agents de la mairie, 04 pré-collecteurs des déchets solides, 01 membre des Organisations Non Gouvernementales impliquée dans l'assainissement, 03 responsables des Comités de Développement de Quartier et 01 personnel du ministère en charge de l'urbanisme ont été interrogés.

2.4. Enquête par questionnaire

Dans le but d'aboutir à des résultats représentatifs, le choix des ménages est porté sur la technique d'échantillonnage raisonnée. Il a consisté à porter le choix sur les acteurs de la gestion des déchets solides ménagers de la population cible. Il permet également de mener une étude sur une partie de la population qui a les mêmes caractéristiques ou qui exerce les mêmes activités. Le résultat obtenu est extrapolé sur l'ensemble de la population pour que la répartition des critères descriptifs de l'échantillon retenu soit identique à celle de la population étudiée.

Pour déterminer le nombre de ménages à interroger, il a été utilisé la formule de D. Schwartz (1995) : $X = Z\alpha^2 \times pq/i^2$ avec X = taille de l'échantillon, $Z\alpha = 1,96$ Ecart correspondant à un risque α de 5 % ; $p = n/N$ avec p = proportion des ménages de chaque quartier de ville (n) par rapport au nombre total de ménages qui est 183 636 dans l'arrondissement (N) à laquelle se situe ce dernier, $q = 1 - p$ et i , la précision désirée égale à 5 %. L'application de cette formule aux six communes a permis de retenir 189 ménages à raison d'une personne par ménage (le chef de ménage).

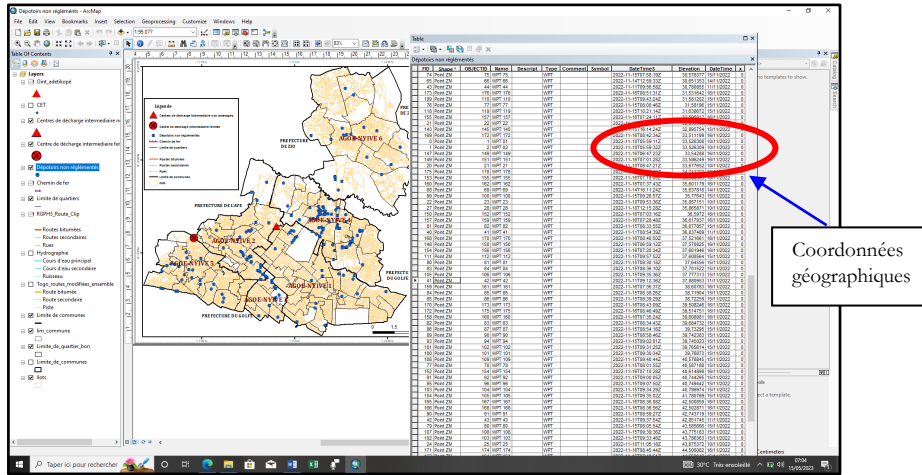
Les outils de collecte de données sont constitués d'un questionnaire adressé aux chefs de ménages, un guide d'entretien (adressé aux élus locaux et responsables d'ONG). Le matériel utilisé est un appareil photographique, un enregistreur et un GPS. Ces outils et ce matériel ont permis d'obtenir des informations qualitatives et quantitatives auprès des acteurs interrogés.

2.5. Traitement des données

Le traitement des données s'est fait à partir des informations obtenues au cours de l'investigation. Les coordonnées GPS permettant de repérer les points de pré-collecte et collecte des déchets solides ménagers dans la ville d'Agoè-Nyivé sont converties

en fichier de forme à l'aide du logiciel ArcGis. Les entités ponctuelles sont visualisées sur le fond de carte de la ville d'Agoè-Nyivé, extraite dans la base de données d'INSEED. Le logiciel ArcGis 10.8 a été utilisé pour spatialiser les données reçues (Figure 2).

Figure 2 : Structure d'une base de données en Arc Gis



Source : Travaux de terrain, 2023

L'analyse de la figure 2 laisse apparaître l'interface du logiciel ArcGis10.8 montrant les coordonnées géographiques, les ménages abonnés ou non abonnés aux structures de pré-collecte, quelques structures de pré-collecte, la fréquence du passage des opérateurs de pré-collecte et l'appréciation du prix d'abonnement des ménages enquêtés.

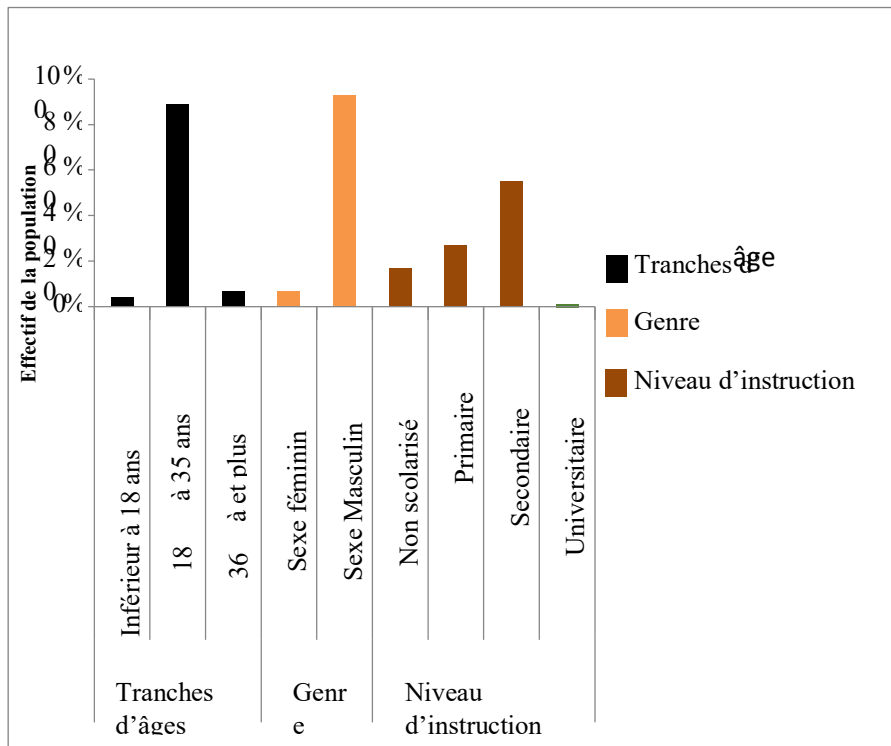
3. Résultat

Le résultat de l'étude porte sur l'état des lieux de gestion des déchets solides ménagers, les fortes disparités humaines, les inégalités dans l'offre du service d'enlèvement des ordures, la vulnérabilité du système de pré-collecte des déchets solides ménagers et l'accentuation des inégalités sociales.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées

Les travaux du terrain révèlent que la majorité des personnes enquêtées a un âge compris entre 18 et 35 ans (89%) et sont de sexe masculin (93%) comme l'indique la figure 3.

Figure 3 : Structure des ménages interrogés par tranches d'âge, genre et niveau d'instruction



Source : Travaux de terrain, 2023

L'analyse des résultats de la figure 3 révèle que la gestion des déchets solides ménagers exige beaucoup d'efforts physiques, ce qui justifie la présence exclusive des jeunes. Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des individus qui s'adonnent à ce métier sont des personnes de sexe masculin (environ 93%). Les femmes interrogées exercent ce métier de manière occasionnelle. La prédominance des hommes dans ce secteur d'activité est due à la pénibilité de l'activité qui exige principalement des efforts physiques

énormes, de nombreuses difficultés (longue distance à parcourir, la familiarisation quotidienne avec les odeurs émanant des ordures), aux équipements rustiques utilisés pour la pré-collecte et la recherche des matériaux de récupération.

Ces personnes en quête d'emploi sont pour la plupart déscolarisées avec un niveau d'instruction assez faible ; d'où les difficultés d'organisation constatées dans le secteur. Les statistiques du niveau d'instruction des travailleurs informels de déchets illustrent bien cet état de fait indiquant 17% de non scolarisés, 27% de niveau primaire, 55% de niveau secondaire et 1% de niveau universitaire.

3.2. État des lieux de la pré-collecte des déchets solides ménagers dans la ville d'Agoè-Nyivé

« En moyenne un individu produit à Agoè-Nyivé 0,76 kg de déchets par jour soit une production annuelle de 101 340 tonnes dans la ville d'Agoè-Nyivé. Plus de 30 428 tonnes de déchets sont collectées et enfouies annuellement soit un taux de collecte de 29,29% » (I. Dandonougbo, 2022, p. 7). Les déchets collectés sont constitués de putrescibles, de papier-cartons, de textiles, de verres, de métaux et de plastiques, de combustibles non classés, des combustibles non classés (E. Koledzi, 2011 ; M. B. Bodjona, 2012, p. 13).

Au Togo, la gestion des déchets urbains implique un certain nombre d'intervenants anciens et nouveaux répartis en trois catégories: le secteur public représenté par les autorités locales (commune, préfecture); le secteur privé formé de petites et de grandes entreprises qui relient les activités des ONG et des autorités; le secteur informel composé soit par des particuliers rassemblés en associations de quartier, soit par des petites entreprises non officielles, s'occupant soit de la pré-collecte en porte-à-porte, soit des matières recyclables.

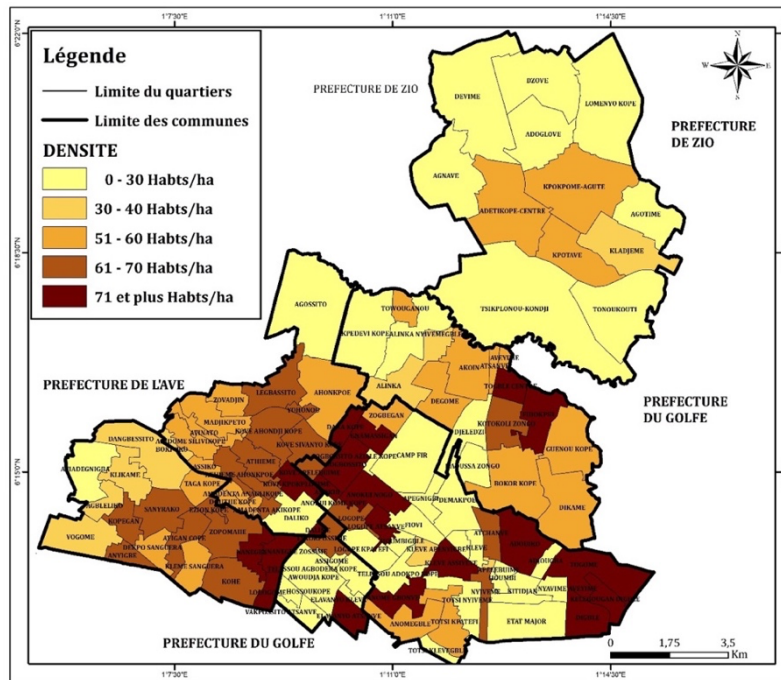
3.3. De fortes disparités au niveau de l'occupation humaine

Entre 1980 et 2021, la population d'Agoè-Nyivé est passée de 24 200 à plus de 918 183 habitants. L'inégale répartition de la population a introduit des inégalités entre les mailles de l'espace

urbain. Selon les données de l'INSEED (2021, p. 58), les fortes densités sont rencontrées au quartier Toglé-Centre, Fidokpui, Anonkui (70 habitants par hectare).

Le centre historique de la ville d'Agoè-Nyivé concentre les fortes densités de population. Les faibles densités se rencontrent dans les quartiers périphériques tels que Agossito, Tsikplonou Kondji, Kpedevi Kopé et Alinka. Les fortes densités à plus de 71 habitants à l'hectare sont observées à Nyivémé et à Atsavvé qui sont aussi les quartiers de concentration des activités économiques de la ville. Les nouveaux quartiers sont faiblement peuplés et manquent d'équipements et de services publics. Les quartiers Kpokpomé, Agouté et Afiadégnignan dans la commune d'Agoè-Nyivé 6 à Adétikopé sont des exemples des quartiers faiblement peuplés (figure 4).

Figure 4 : Densité de population à l'échelle des quartiers de la ville d'Agoè-Nyivé



Source : K. K. E. Tede, 2023

L'analyse de la figure 4 montre l'inégale répartition des densités de la population à l'échelle des quartiers de la ville d'Agoè-Nyivé. Les quartiers centraux se trouvent généralement dans la commune d'Agoè-Nyivé 1. Ils renferment les fortes densités de population. Les densités varient entre 60 et 70 habitants à l'hectare contre 30 et 40 habitants pour les quartiers périphériques. Avec une production moyenne de déchets solides ménagers de 0,76 kg/hab./jour, les quartiers centraux produisent environ 67% des ordures du milieu d'étude. La production de déchets solides ménagers est donc plus importante dans ces quartiers contrairement aux quartiers périphériques qui ont un ratio de 0,4 kg/hab/jour (K. K. E. Tede, 2020, p. 79).

3.4. Un système de pré-collecte des ordures solides ménagères révélateur de vulnérabilité différenciée

La ville d'Agoè-Nyivé a connu étalement urbain. Ainsi, à la suite de l'amoncellement des déchets solides ménagers, les associations et acteurs privés ont mis en place des stratégies pour la pré-collecte des déchets. En 2019, après les élections municipales, les structures de pré-collecte ont mis en place, avec l'appui des municipalités de la ville d'Agoè-Nyivé, une organisation de la gestion des déchets solides ménagers. Cette dernière a été installée dans le cadre de la gestion participative des ordures ménagères.

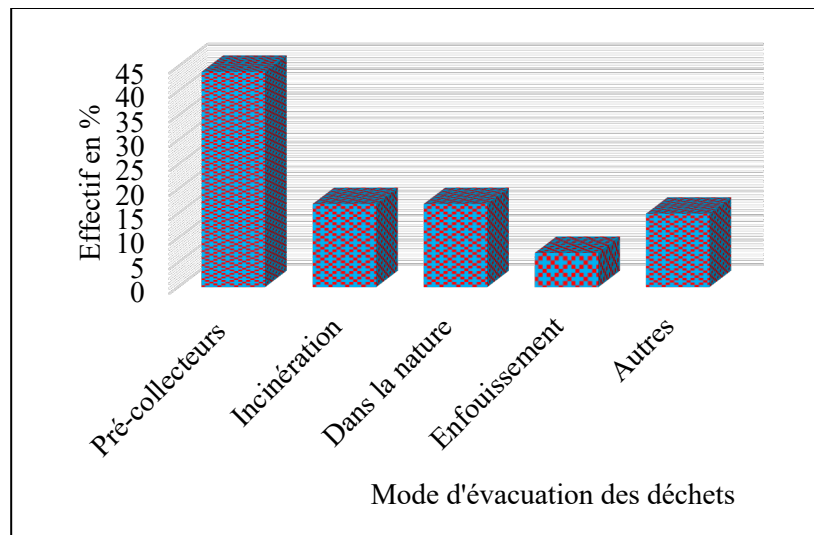
En effet, l'organisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les villes du Togo relève du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Ainsi, dans le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) sur la proposition de la mairie centrale de Lomé, les entreprises se sont positionnées par zone, et chaque entreprise devrait collecter les déchets de la zone. Dans chaque zone, les ménages ont l'obligation de payer directement la quantité de déchets collectée par rapport au type d'habitat et au niveau de vie aux entreprises.

Ces entrepreneurs sont censés renverser un dixième de leur gain à la commune dans laquelle elle travaille. Les entreprises ont des difficultés à réellement déclarer le nombre de ménage abonné. Ensuite, par rapport au système de non couverture de zone, les ambulants et d'autres entreprises informelles qui n'ont pas gagné le

marché rentrent dans la zone pour faire aussi le même travail. C'est ce qui déstabilise les vrais travailleurs à qui l'autorité a confié la zone.

La pré-collecte est principalement prise en charge par le secteur informel. Les pré-collecteurs, les comités de quartiers, les associations et micro-entreprises sont les principaux acteurs qui gèrent les ordures solides ménagères. Les pré-collecteurs sont rémunérés directement par les ménages. Suivant les résultats de terrain, les ménages utilisent trois modes d'évacuation des déchets ménagers solides (figure 5).

Figure 5 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets solides ménagers



Source : Travaux de terrain, 2023

L'analyse de la figure 5 montre que 44% des ménages enquêtés sont abonnés aux services de pré-collecte, 17% jettent leurs déchets dans la nature, 17% incinèrent les déchets et 7% enfouissent leurs déchets ménagers. En effet, à l'échelle de la ville d'Agoè-Nyivé, le second lieu d'évacuation des déchets solides ménagers est « dans la nature » (terrains non bâtis, aux abords des rues et le long des cours d'eau).

Les raisons qui expliquent l'évacuation des déchets ménagers dans la nature sont l'irrégularité des agents de pré-collecteurs. Cette situation s'explique par l'absence de sites aménagés de dépôts de déchets solides ménagers dans les quartiers et la vétusté de matériels de stockage et d'acheminement des déchets aux points de regroupement. La planche photographique 1 présente les moyens mobilisés pour collecter les déchets.

Planche photographique 1 : Des charrettes et tricycles en panne dans les quartiers d'Agoè-Nyivé

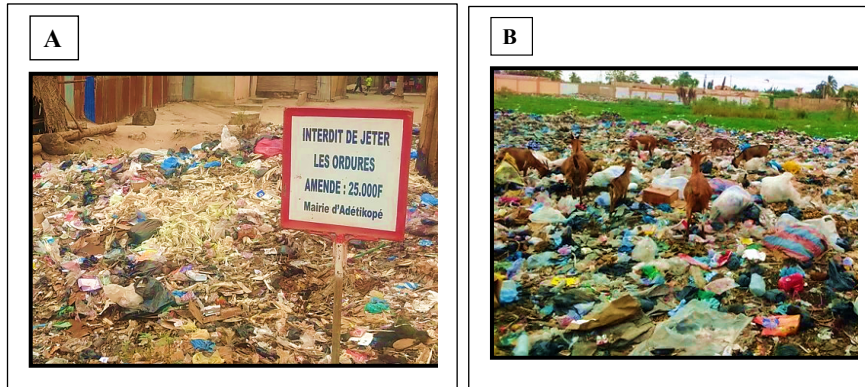


I. Dandonougbo, Photos prises en mai 2023

L'observation de la planche photographique 1 laisse apparaître une précarité des matériels de pré-collecte des déchets solides ménagers à Agoè-Nyivé. Ainsi, la photo(A) illustre les matériels de stockage des déchets, la photo (B) montre une charrette remplie de déchets solides ménager et la photo(C) illustre un tricycle. Les pannes des charrettes et des tricycles sont fréquentes ; mettant en arrêts les évacuations durant plusieurs jours. Cette situation entraîne

la prolifération des déchets solides ménagers dans les quartiers
(photo 2).

***Planche photographique 2 : Dépotoirs non aménagés dans la ville
d'Agoè-Nyivé***



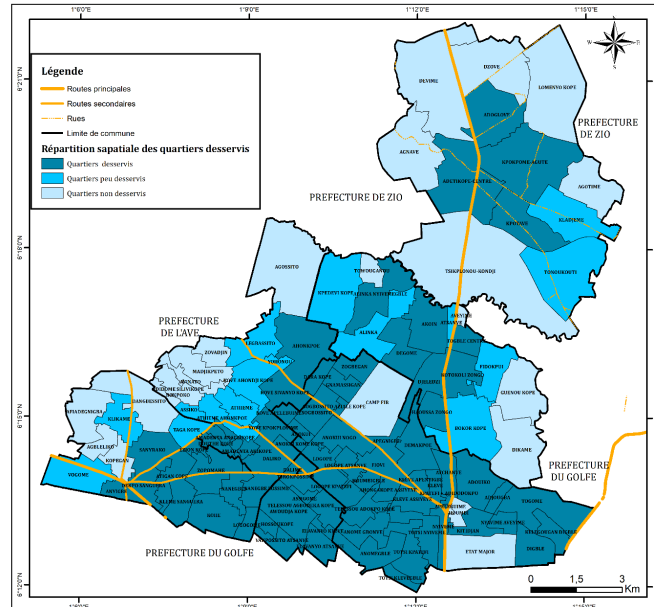
K. K. E. Tede, Photos prises en janvier 2023

La photo 2 montre un tas d'immondices à Zongo (A) dans la commune d'Agoè-Nyivé 4 et à Adetikopé (B) dans la Commune d'Agoè-Nyivé 6. L'existence de ces dépotoirs non réglementés s'explique par l'insuffisance des infrastructures de gestion des déchets solides ménagers. Cela met la ville d'Agoè-Nyivé dans une situation de différenciation spatiale qui favorise la prolifération de dépôts non réglementés.

3.5. D'importantes inégalités au niveau de l'offre du service d'enlèvement des déchets solides ménagers

Les travaux de terrain montrent que les ménages situés dans les zones périphériques d'Agoè-Nyivé sont faiblement desservis par les services de pré-collecte. Les ménages des quartiers de Dangbéssito, de Tagakopé, de Vogomè, de Zion-Kopé et Dékpor dans la commune d'Agoè-Nyivé 5 sont rarement desservis par les services de pré-collecte. Cela laisse apparaître une différence de pré-collecte dans les Communes de la ville d'Agoè-Nyivé (figure 6).

Figure 6 : Répartition spatiale des quartiers desservis et des quartiers non desservis par les structures de pré-collecte



Source : INSEED, 2022, et les travaux de terrain, 2023

L'analyse de la figure 6 montre l'inégale couverture des services de pré-collecte dans les différentes communes d'Agoè-Nyivé. Le nombre de quartiers desservis par les structures de pré-collecte est très différent entre les communes du centre et celles de la périphérie. En effet, dans la commune d'Agoè-Nyivé 1 (centre-ville), tous les quartiers sont desservis par les structures de pré-collecte, contrairement aux communes de Agoè-Nyivé 2, Agoè-Nyivé 3, Agoè-Nyivé 4, Agoè-Nyivé 5 et Agoè-Nyivé 6.

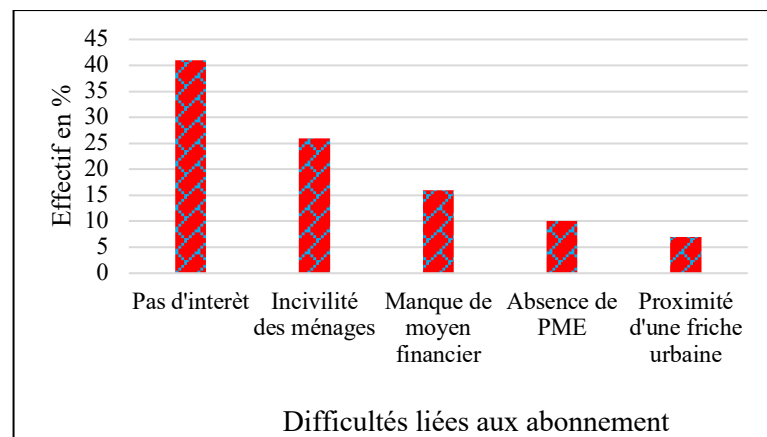
Il existe donc une forme d'injustice sociale au niveau du service d'enlèvement des ordures solides ménagères. Les ménages les plus nantis sont abandonnés aux structures de pré-collecte et sont mieux servis. Les ordures solides ménagères des quartiers comme Atsavé, Nyivémé et Fiovi sont collectées en priorité. Les zones périphériques sont délaissées au détriment du centre-ville. L'inégale répartition des quartiers desservis est liée au revenu des chefs de ménages et à la

manière dont les ménages perçoivent la pré-collecte des déchets ménagers solides.

3.5.1. Raisons de non-abonnement de la population aux pré-collectes

Les travaux de terrain montrent que 46% des chefs de ménages vivent dans leurs propres maisons contre 54% de chefs de ménages qui sont des locataires. Les travaux de terrain montrent que 71% de ces deux catégories d'habitants vivent dans des habitations de bas standing. Ces derniers éprouvent des difficultés à s'abonner pour la pré-collecte de leurs déchets ménagers. Elles dénoncent l'insuffisance d'organisation et jugent que les services de pré-collecte ne respectent pas le contrat. Cette irrégularité des pré-collecteurs dans l'enlèvement des déchets solides ménagers est à l'origine de la gestion défectueuse de ces déchets (figure 7).

Figure 7 : Répartition des chefs de ménage selon les raisons du non-abonnement



Source : Travaux de terrain, 2023

La figure 7 montre les raisons de non abonnement aux PME de pré-collecte dans la ville de Agoè-Nyivé. En effet, 41% des ménages ne trouvent aucun intérêt à s'abonner aux structures de pré-collecte. Selon ces ménages, la taxe payée ne correspond pas au coût réel du service rendu par la PME. En effet, 26 % des ménages pointent du doigt l'incivilité de certains ménages et 10 % parlent de l'inexistence des structures de pré-collecte dans leur zone. Dans les mêmes

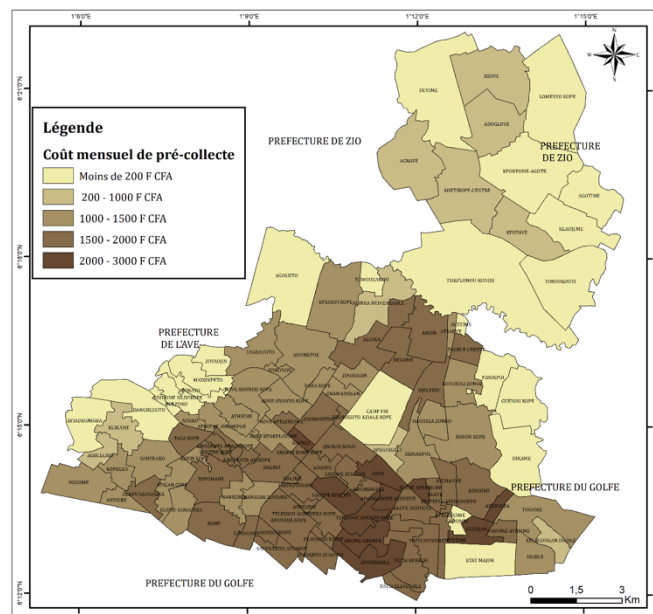
perspectives, 7% des ménages évoquent leur proximité d'un lieu de dépôt d'ordures contre 16% des ménages qui parlent de l'insuffisance de moyens financiers.

Le comportement des ménages des quartiers non desservis est souvent lié à leurs conditions de vie, car leur situation financière les entrave de payer dans les délais et même de poursuivre les contrats. D'autres abonnés ne respectent pas les clauses contractuelles, conduisant à la résiliation des contrats et à utiliser d'autres méthodes d'enlèvement comme l'enfouissement et le rejet des ordures dans les rues. Le non-abonnement des ménages aux services de pré-collecte dépend aussi de la redevance payée à ces services.

3.5.2. Redevance mensuelle payée aux structures de pré-collecte

La pré-collecte est assurée par les structures de pré-collecte contre redevances payées par les ménages bénéficiaires du service. Cette redevance mensuelle payée à ces structures par ménage varie entre 1 000 et 3 000 F CFA par mois (figure 8).

Figure 8 : Inégale répartition spatiale du coût de pré-collecte des déchets ménagers solides



Source : INSEED, 2022, et travaux de terrain, 2023

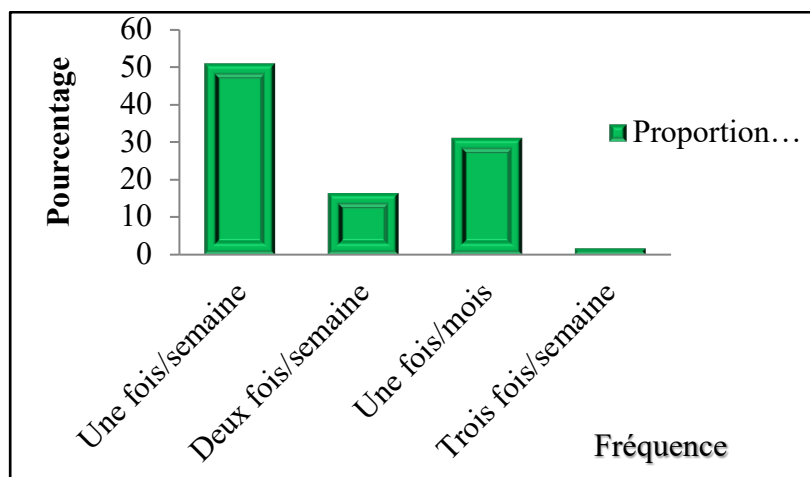
L'analyse de la figure 8 montre la répartition des redevances mensuelles des ménages payés aux PME. Les redevances diminuent au fur et à mesure que l'on va vers la périphérie, que ce soit au niveau du centre de la commune d'Agoè-Nyivé 1 et d'Agoè-Nyivé 6 (Adétikopé).

Cette situation s'explique par la forte concentration humaine au centre-ville et l'obligation des populations du centre-ville à s'abonner aux services de pré-collecte à cause de l'absence des parcelles non bâties. Cependant, les ménages abonnés à la pré-collecte au centre-ville et dans les périphéries ne sont pas satisfaits par rapport à la prestation des pré-collecteurs. Cette insatisfaction n'encourage pas les autres ménages à s'abonner.

3.5.3. Irrégularité de la fréquence d'enlèvement des déchets par les structures de pré-collecte (PME)

Les avis divergent par rapport à la fréquence d'enlèvement des PME évoluant dans les quartiers d'enquête. Les fréquences varient entre trois fois par semaine à une fois par mois dans le meilleur des cas selon les quartiers, les types de contrats et les périodes de l'année. Dans certains cas, les ménages peuvent attendre une longue période sans être débarrassés de leurs ordures (figure 9).

Figure 9 : Répartition des abonnés suivant la fréquence de pré-collecte

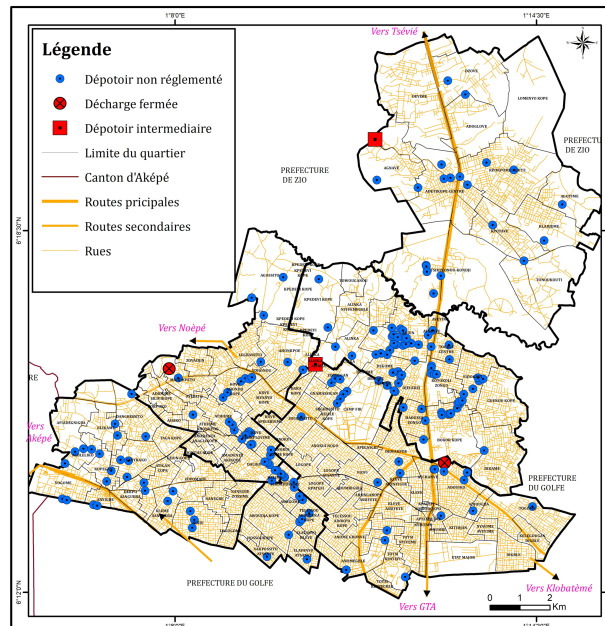


Source : Travaux de terrain, 2023

L'analyse des données de la figure 9 montre que, sur les 44% des ménages abonnés, la fréquence de la pré-collecte est de trois fois par semaine pour 1% des ménages interrogés. Cette différence de fréquence d'enlèvement des déchets solides ménagers est due au fait que dans les habitats de type moderne, il y a plus de production des déchets liée au niveau de vie des ménages. Les fréquences ne sont pas respectées selon les travaux de terrain. Ensuite 50% des personnes enquêtées estiment que la pré-collecte se fait seulement une fois par semaine contre 30% une fois par mois.

Cette situation n'est pas conforme au contrat liant les structures de pré-collecte et les ménages. En effet, le nombre de ménages desservis une fois par mois (31 %) explique cet état de fait. Les quantités de déchets collectées ne sont pas toutes acheminées vers les points de regroupement ; ce qui entraîne la prolifération des dépotoirs non réglementés dans toutes les communes d'Agoè-Nyivé (figure 10).

Figure 10 : Localisation des dépotoirs non réglementés à l'échelle des quartiers d'Agoè-Nyivé



Source : INSEED, 2022, et travaux de terrain, 2023

La figure 10 montre qu'il y a une prolifération des Dépotoirs Non Réglementés (DNR) dans les communes de la ville d'Agoè-Nyivé. Cette situation explique la dégradation de l'environnement du milieu d'étude. Les travaux de terrain montrent que la commune d'Agoè-Nyivé 4 compte soixante-dix (70) DNR.

3.5.4. Recommandation pour une mise en place d'un schéma optimisé de la gestion des déchets solides ménagers à Agoè-Nyivé

Le schéma optimisé de la gestion des déchets solides ménagers est un outil communal qui planifie le système de la gestion des déchets d'une ville. En 2018, les politiques de décentralisation au Togo ont mis les collectivités locales au centre de la gestion des services de proximité. L'un des services les plus proches des populations est sans nul doute la pré-collecte des déchets solides ménagers. La municipalité est le premier acteur responsable de la gestion des déchets solides ménagers. Elle doit concevoir et gérer un schéma technique, financier et organisationnel global et cohérent, qui prenne en compte l'ensemble de la filière ainsi que l'ensemble de l'espace de la ville d'Agoè-Nyivé. Le schéma est élaboré pour une période de cinq à dix ans et présente différents intérêts.

En effet, ce schéma permettra d'étudier et d'analyser l'espace urbain d'Agoè-Nyivé pour proposer de solutions concrètes à partir du besoin identifié tout en fixant des objectifs mesurables à atteindre. Ce qui donnera la possibilité de réaliser, d'évaluer le niveau de décalage entre ce qui est fait et ce qui est visé pour la commune. Le schéma permettra également aux municipalités d'Agoè-Nyivé de programmer dans le temps, les actions à réaliser et de faire des prévisions de budget ; ce qui facilite une procédure de recherche de financement et une utilisation efficiente de ressources financières, humaines et matérielles disponibles.

Pour une bonne gestion des déchets, les six mairies d'Agoè-Nyivé doivent mettre en place une concertation communale et adopter un arrêté communal portant mise en place d'un comité constitué de cinq personnes ressources de la commune à savoir, un représentant du service technique de la commune, un responsable coutumier et politique, un représentant des jeunes, un représentant

des vieux, un responsable des organisations de la société civile. Les mairies de la ville d'Agoé-Nyivé doivent également renforcer les capacités des membres du comité sur la problématique de la gestion des déchets solides ménagers, assurer le cadrage de la démarche d'un plan de communication, réaliser un diagnostic participatif avec une analyse de la faisabilité de tri et de compostage des déchets. Aussi, elles doivent définir et valider une stratégie d'intervention, présenter publiquement le plan en vue de sensibiliser et d'obtenir l'adhésion d'une bonne partie de la population notamment les autorités politiques religieuses et coutumières définir une approche de suivi-évaluation.

4. Discussion

Dans la ville d'Agoé-Nyivé, les dépotoirs non réglementés se multiplient à la suite de la forte croissance démographique, à l'étalement urbain et au développement des activités économiques. Les observations faites dans la ville d'Agoé-Nyivé rejoignent celles de D. Baloubi (2011, p. 35), qui affirme que l'augmentation de la population urbaine et le développement des activités économiques conduisent à la prolifération des dépotoirs dans les villes surtout lorsque celles-ci ne sont pas dotées de politique claire de gestion de ces déchets. Elles rejoignent aussi celles de I. Dandonougbo (2013, p. 11) selon qui, la diversification des activités économiques dans la ville de Lomé s'est accompagnée d'une augmentation du volume des déchets solides ; ce qui a accru les difficultés d'assainissement de la ville par les autorités locales.

Dans le milieu d'étude, la pré-collecte des déchets solides ménagers est assurée par les PME. C'est dans ce sens que K. K. E. Tede (2020, p. 55) affirme que les ONG représentent un maillon important de la filière de gestion des déchets solides par leur activité de pré-collecte, mais elles s'illustrent par leur manque de conscience environnementale et de santé publique, en témoignent leurs actes de création des dépotoirs non aménagés dans des milieux périphériques à cause de l'inexistence de décharge publique.

D'une manière générale, les déchets de la ville d'Agoé-Nyivé sont principalement constitués de déchets ménagers, de commerce, de

bâtiments publics et de la voie. Cette composition évolue suivant les niveaux de vie de la population et les changements dans les habitudes de consommation. La quantité des déchets produits augmente concomitamment avec les effectifs de la population. Par ailleurs, plusieurs études sur la production des ordures ménagères ont déjà été menées et soulignent les difficultés d'un tel exercice. F. Ayena (2022, p. 11) signalent que la production annuelle moyenne de déchets par habitant dans les pays en développement se situe entre 180 et 240 kg soit entre 0,49 et 0,65 kg par jour et par habitant en 2005 ; et la quantité de déchets est estimée à 0,5 kg de déchets par personne et par jour en 2014.

Quant à la production journalière, elle est comprise entre 0.33 et 0.85 kg par habitant suivant la saison et le niveau d'habitat. Ainsi, des auteurs comme K. K. E. Tede (2020) et M. L. Sorsy (2020) retiennent le chiffre de 0.54 kg comme la moyenne journalière et par personne en termes de quantification des déchets. Au Burkina Faso par exemple, les travaux de I. Sory (2013) révèlent que le volume de déchets produits est aussi fonction du niveau de vie.

Ainsi, en 1992, un Ouagalais de haut standing produisait 0,31 tonne de déchets par an ; tandis que celui du bas standing n'en produisait que 0,20 tonne. Par contre, la densité des déchets produits est inversement fonction du niveau de vie du citoyen. Autrement dit, plus le niveau de vie du citoyen est élevé, moins la densité de ses déchets est élevée, ce qui signifie que les plus riches (haut standing) produisent un volume de déchets plus élevé que les pauvres" (I. Sory, 2013, p. 173).

L'offre de service d'enlèvement des déchets solides ménagers à Agoè-Nyivé est révélatrice d'importantes inégalités. La pré-collecte des déchets solides ménagers est partielle avec un taux de collecte de 30%. Cette situation a été approuvé par S. A Wari (2012, p. 21) lorsqu'il affirme que les taux de pré-collecte des ordures solides ménagères dans les villes de N'Djamena et de Yaoundé sont faibles et varient entre 15 à 45%.

Dans le milieu d'étude, on note une disparité spatiale dans l'enlèvement des déchets solides ménagers. Les quartiers centraux sont plus privilégiés dans la pré-collecte aux dépens des quartiers

périphériques. Une telle situation a été observée par J. R. Ngambi (2015, p. 106) à Yaoundé. En effet, cet auteur affirme que seuls les quartiers riches et accessibles, les grandes rues, les centres commerciaux et administratifs bénéficient de la pré-collecte des déchets solides ménagers au détriment des quartiers pauvres et enclavés.

Conclusion

La gestion des déchets solides ménagers est dans une impasse dans la ville d'Agoè-Nyivé. D'un côté, la mairie qui a compétence d'assainir la ville n'en fait pas une priorité de son action. Les acteurs de la société civile qui se sont donnés pour mission de suppléer le pouvoir local n'ont pas les capacités requises pour faire face efficacement aux besoins des populations dans ce secteur. La gestion des ordures ménagères à Agoè-Nyivé reste révélatrice d'inégalités socio-spatiales. Ces inégalités sont mises en lumière et exacerbées par les pratiques et stratégies des acteurs de la filière déchets solides ménagers.

Dans la ville d'Agoè-Nyivé, le tri n'est pas pratiqué. Il s'ensuit une prolifération de dépotoirs non aménagés dans l'espace urbain et périurbain de la ville étudiée. Tous les types de déchets finissent dans la même poubelle. Vu le rôle joué par cette ville du fait de ses fonctions administratives et commerciales, il urge que société civile et pouvoir local mettent en synergie leurs actions afin d'améliorer l'état de salubrité de ce milieu.

Bibliographie

AYENA Faoussiatou, 2022, *Insalubrité et gestion durable des déchets solides ménagers dans la commune Golfe 2*, Mémoire de master, Université de Lomé, Lomé 112 p.

BALOUBI Makodjami David, 2011, « Dynamisme et défis d'assainissement des villes moyennes au Bénin : cas de la ville d'Azové (commune d'Aplahoué) », dans *Cahier des maîtrises professionnelles*, FLASH / UAC / Bénin, numéro 4, juillet 2011, p. 32-42.

DANDONOUGBO Ileri, 2013, « Dynamique urbain et pré-collecte des ordures ménagères solides dans le canton d'Agoè-Nyivé (Togo) », dans *DYSPADEV, Revue Semestrielle du Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et Régionale Leidi* SSN0851-2515-N°2515-n°11, Université Gaston Berger-Sénégal, 18 p.

DIABAGATE Souleymane, 2009, *Analyse de la situation de l'assainissement dans les quartiers défavorisés d'Abidjan : Cas du quartier Sagbé dans la commune d'Abobo*, Mémoire de DEA de géographie, option Environnement, Université d'Abidjan Cocody, Abidjan, 60p.

HETCHELI Follygan, DANDONOUGBO Iléri, 2016, « Problèmes de sous-équipement et stratégies d'assainissement à Notsè (Togo) : acteurs et enjeux de la gestion des services urbains », dans *Cahiers du CBRST, N° 9 Juin 2016 de la Recherche Scientifique et Technique, Université d'Abomey-Calavi*, 23 p.

INSEED, RGPH, 1980 et RGPH, 2021

HETCHELI Follygan, DANDONOUGBO Iléri et BIAKOUYE Awussu Kodjo, 2017, « Du village à l'espace périurbain : mutations socio-économiques du canton d'Adetikopé, un territoire sous influence de Lomé (Togo) », *Note Scientifiques, homme et société*, Lomé, p. 311 334.

NGAMBI Jules Raymond, 2015, *Déchets solides ménagers dans la ville de Yaoundé (Cameroun) de la gestion linéaire vers une économie circulaire*, thèse de doctorat, Université du Maine, Maine.

NYASSOGBO Kwami Gabriel, 2010, « Les contraintes de l'étalement urbain ou l'absence de politique urbaine dans les villes du Togo : l'exemple de Lomé », dans *ÀHCHD, Revue de Géographie du LARDYMES*, 4^{ème} année, n°5, Université de Lomé, Lomé, p. 106-126.

SORSY Melone Like, 2011, *Dynamique urbaine, fragmentation socio-spatiale et sous équipement dans le quartier périphérique d'Agoè-Nyivé au Nord de la ville de Lomé*, Mémoire de Maîtrise, option géographie, Université de Lomé, Lomé, 103 p.

SORY Issa, 2013, *OUAGA LA BELLE, Gestion des déchets solides à Onagadougou: enjeux politiques, jeux d'acteurs et inégalités environnementales*. Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

TEDE Komlan Kounon Etienne, 2020, *Production et gestion des déchets ménagers solides à Agoè-Nyive 1 dans la périphérie nord de Lomé (Togo) : problème de dégradation de l'environnement*, mémoire de master, Université de Lomé, Lomé.

WARI Saleh Ali, 2012, *Problématique de la gestion des déchets ménagers urbains de la ville de N'Djamena : cas du 8ème arrondissement*, mémoire de master, Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE).